

Que signifie le système bancaire ouvert pour vous?

Tirer parti des occasions et des expériences mondiales

Le système bancaire ouvert ne s'est pas encore officiellement installé au Canada, mais il ne s'agit plus d'une notion théorique. À l'instar de nombreux autres pays, le Canada a commencé à modifier sa réglementation et à développer l'infrastructure technique nécessaire à l'établissement d'un cadre de services bancaires ouvert.

En bref, les initiatives à l'égard du système bancaire ouvert visent à transformer les écosystèmes financiers pour qu'ils soient plus axés sur le client et qu'ils permettent à davantage de nouveaux acteurs d'intégrer le secteur. Ce système offre aux clients un meilleur contrôle de leurs renseignements financiers, ainsi que le pouvoir de choisir qui peut accéder à leurs données au-delà de leurs banques principales. En optant pour le partage de leurs données, les clients obtiennent un accès à une vaste gamme de produits et de services financiers novateurs et personnalisés.

Bien que le système bancaire ouvert en soit encore à ses débuts, il suscite déjà de l'innovation dans d'autres régions. Pour les institutions financières, les renseignements financiers des clients fournissent de nouvelles perspectives et inspirent de nouvelles offres de produits et de services. Bon nombre d'entre elles s'associent à des entreprises de technologie financière en démarrage pour rationaliser et diversifier leurs

activités ainsi qu'atteindre de nouveaux publics. Le système bancaire ouvert s'appuie sur une réglementation plus stricte en matière de protection des données des consommateurs, ce qui implique de nouvelles obligations relatives à la présentation de l'information et à la conformité pour les institutions.

Alors que le système bancaire ouvert fait graduellement son entrée aux quatre coins du monde, chaque pays suit sa propre trajectoire. À l'heure où le Canada envisage son avenir en matière de système bancaire ouvert, il doit prendre le pouls des développements dans les autres secteurs. Nous avons donc recueilli des renseignements clés pour expliquer l'incidence de cet écosystème en évolution sur différentes parties prenantes, soit les banques, les entreprises de technologie financière et les consommateurs finaux.

Le système bancaire ouvert n'est pas une solution universelle

La mise en œuvre du système bancaire ouvert, plus avancée dans certains pays que dans d'autres, démontre clairement que le rythme global du changement s'accélère.

Au Canada, l'intégration du système bancaire ouvert est en cours. Ainsi, le partage de données s'effectue encore selon la méthode de grattage d'écran. Dans le cadre de celle-ci, les clients consentent à ce que des tiers utilisent le nom d'utilisateur et le mot de passe de leur compte bancaire en ligne pour accéder à leurs données financières. Du point de vue de la confidentialité des données, cette approche n'est pas optimale et ne représente donc pas une solution viable à long terme.

Les entreprises et les clients sont prêts au changement. De nombreux pays ont déjà adopté la norme ISO 20022 liée à l'information financière, qui constitue une assise importante pour l'innovation dans le domaine du système bancaire ouvert. Cette norme permettra d'améliorer l'interopérabilité des transactions, de partager des données plus détaillées avec chaque opération et d'assurer une meilleure transparence pour les consommateurs.

De nombreux marchés, dont ceux du Royaume-Uni, de l'Australie et du Brésil, ont délaissé le grattage d'écran pour se tourner vers les interfaces de programmation d'application (API), grâce auxquelles les clients peuvent donner à des tiers leur consentement relativement à l'accès sécuritaire à leurs renseignements financiers.

L'Australie opte plutôt pour des interfaces API en lecture seule, utilisées uniquement pour l'accès aux données, ainsi que le regroupement et l'analyse de celles-ci, et non pour les services d'initiation de paiement. Les données sur les transactions servent ainsi à créer un environnement de services financiers et bancaires adaptés à chaque client.

Le Royaume-Uni et le Brésil ont déployé des interfaces API dotées de capacités de lecture-écriture et qui prennent en charge à la fois les cas d'utilisation de données et de paiements. La fonction d'écriture permet aux institutions

¹ https://www.openbanking.org.uk/wp-content/uploads/OB_MediaPDF_FINAL.pdf

financières et aux organisations tierces d'entreprendre des actions telles que l'ouverture de comptes, le paiement de factures ou l'achat de produits et de services.

À quoi reconnaît-on une mise en œuvre réussie du système bancaire ouvert?

Le Canada est reconnu dans le monde pour son système financier sûr et stable grâce à une réglementation, une supervision et une politique du secteur financier rigoureuses. Pour les entreprises et les consommateurs canadiens, aller de l'avant avec le système bancaire ouvert signifie maintenir un écosystème financier solide tout en accroissant le pouvoir de choisir des clients.

Au Canada, une mise en œuvre réussie reposera sur un équilibre entre l'innovation et la réglementation. Les conseils suivants sont fondés sur les mesures qui ont contribué au succès d'autres pays et peuvent favoriser l'élaboration d'un modèle canadien prometteur.

1. Déterminez quels sont les cas d'utilisation prioritaires. Pour élaborer une bonne réglementation en matière de système bancaire ouvert, il faut déterminer des cas d'utilisation clairs. L'objectif pourrait être d'uniformiser les règles du jeu dans le secteur bancaire afin de permettre à de nouveaux participants de s'y joindre, comme ce qui a été fait au Brésil. Sinon, il pourrait toucher la création et la facilitation d'un réseau de confiance pour l'échange ouvert de données, comme c'est le cas en Australie. Ou alors, l'objectif pourrait être d'offrir aux clients davantage de choix, ainsi que des outils et des services financiers plus novateurs, ce qui représentait une priorité au Royaume-Uni. Des priorités claires devraient être établies et recevoir l'approbation de toutes les parties prenantes afin d'insuffler un élan au processus de mise en œuvre et de contribuer à l'obtention d'un consensus réglementaire à l'avenir.

Quelques exemples :

- **Royaume-Uni** : Le Royaume-Uni a publié sa norme sur le système bancaire ouvert (Open Banking standard) en 2018, et de nombreux autres pays la considèrent comme un exemple à suivre. Le principal moteur de l'établissement de cette norme était de permettre aux tiers d'accéder aux données détenues par les institutions financières afin d'offrir de meilleurs services et renseignements financiers aux clients de tous les horizons. Open Banking Limited (OBL) – un organisme central – a été financé par les neuf premières banques du Royaume-Uni (CMA9) afin de fournir le modèle de gouvernance, de définir les normes techniques et de créer les modèles de données pour la première mise en œuvre du système bancaire ouvert.

Le Royaume-Uni s'est d'abord tourné vers les interfaces API en lecture seule, mais puisqu'elles offraient peu d'information, il est passé à des API avec des capacités de lecture-écriture. Avec le consentement du client, les banques et les entreprises de technologie financière tierces peuvent entreprendre des paiements ou planifier des paiements périodiques variables, comme dans le cas de factures de services publics dont le montant diffère chaque mois, au nom des clients. Plus de sept millions de clients du secteur du commerce de détail ont adopté le système bancaire ouvert au cours des deux dernières années, et le Royaume-Uni a l'intention d'intégrer davantage la finance ouverte à son écosystème actuel.

- **Brésil** : L'objectif du Brésil était de stimuler la concurrence au sein du marché financier (six banques servent à elles seules de 75 à 80 % des clients du pays). La Banque centrale du Brésil a mobilisé les principales institutions financières afin d'assurer leur participation obligatoire au programme d'innovation. Sous la direction réglementaire de la Banque, ces

institutions ont géré et financé le développement et la mise en œuvre d'un système de paiement instantané gratuit appelé « Pix ».

Ce système est maintenant le mode de paiement le plus utilisé au Brésil, avec plus de 123 millions d'opérations effectuées quotidiennement. S'appuyant sur cette réussite, le Brésil progresse en matière d'adoption de la finance ouverte. À l'heure actuelle, les principales institutions financières collaborent de nouveau avec la Banque centrale du Brésil, cette fois-ci sur l'élaboration d'une feuille de route et de normes relatives à une interface API pour les données et les opérations portant sur des placements et des projets liés à l'assurance. En ce qui concerne le partage de données dans le cadre d'un système bancaire ouvert, plus de 18 millions de consommateurs ont donné leur consentement.

2. Liez le consentement à l'expérience client

La mesure selon laquelle les consommateurs partagent leurs données est essentielle au bon fonctionnement de l'initiative de finance ouverte et doit être déterminée par l'utilisateur final. Le consentement des consommateurs se retrouve donc au cœur du système bancaire ouvert; il est essentiel à l'adhésion. L'expérience montre que les autorités de réglementation devraient se concentrer sur l'intégration du consentement dans l'expérience client lors de l'élaboration de normes et de règlements.

Bien que le Royaume-Uni ne fasse plus partie de l'Union européenne (UE), ses normes relatives au consentement reflètent celles de l'ensemble de l'Europe. Il a adopté les dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, pour en faire un RGPD britannique. Ce cadre exige que les institutions financières et les tiers fassent preuve de transparence quant aux fins de la collecte de données, et qu'ils revalident le consentement si ces objectifs changent.

Toutefois, lorsque la réglementation du système bancaire ouvert a été mise en œuvre, elle exigeait des clients qu'ils donnent leur consentement tous les 90 jours. Étant donné que cela exerçait un effet modérateur sur l'adoption du système par les consommateurs, la méthode de renouvellement du consentement a depuis été simplifiée.

L'Australie a adopté des exigences d'accréditation et des paramètres de consentement plus stricts que ceux du Royaume-Uni. Le droit des consommateurs relatif aux données (Consumer Data Right) permet aux clients du secteur bancaire de choisir d'offrir un accès à leurs données à des organisations possédant différents niveaux d'accréditation à des fins de personnalisation de produits et de services.

Le Brésil a adopté un RGPD régional et sa Banque centrale a accordé une attention considérable à l'évaluation et à l'actualisation de son cadre de réglementation et de consentement afin d'assurer la cohérence et la fiabilité de la mise en œuvre de sa plateforme de paiement. Ces efforts, jumelés à une vaste campagne de sensibilisation visant à encourager l'adoption du système bancaire ouvert, ont incité de nombreux clients à partager leurs données avec des institutions financières.

Le système bancaire ouvert change l'expérience client. Les consommateurs se retrouvent face à de nouvelles marques, dont certaines ne sont généralement pas associées au secteur bancaire. De plus, les institutions financières doivent prêter attention à plus que le consentement. Il leur incombe de considérer l'orientation client et de tester le parcours client pour assurer une expérience harmonieuse.

Au moment d'élaborer son cadre de consentement, le Canada devrait favoriser le choix et la souplesse tout en répondant aux

attentes des consommateurs et en facilitant le renforcement de la confiance.

3. Adoptez des stratégies éprouvées d'atténuation des risques

Les institutions financières ont déjà mis en place de solides mécanismes pour atténuer les risques de fraude, de vol de données ou d'identité, de cybercrimes, de blanchiment d'argent et d'évitement fiscal. Les innovations liées au système bancaire ouvert pourraient entraîner la réorientation de ces mécanismes, puisque les données sur les consommateurs seront partagées avec un plus grand nombre de parties et passeront par différents points de contact numériques. Une réglementation rigoureuse, des politiques internes et des outils de conformité avancés peuvent aider à maintenir la confiance des clients et à assurer l'atténuation des risques d'entreprise à mesure que le système bancaire ouvert prend de l'ampleur. Comme l'a démontré l'expérience des homologues étrangers du Canada, les mécanismes suivants contribuent à jeter des bases solides :

- **Modèle réglementaire et services de répertoire** : Il est nécessaire de définir et de mettre en application des normes et des règlements rigoureux au moyen d'un modèle centralisé ou décentralisé. Le Royaume-Uni, l'Australie et le Brésil utilisent un modèle centralisé. D'autres régions, comme l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, optent plutôt pour des modèles décentralisés, au sein desquels les organismes sectoriels se réunissent pour créer l'environnement réglementaire.

Dans un modèle comme dans l'autre, la réglementation, l'accréditation et l'autorisation de tiers peuvent comporter des risques. Les répertoires, soit les bases de données centralisées où sont stockées les identités des tiers et leur statut en matière d'autorisation, doivent être bien financés et tenus.

- **Financement** : Un financement suffisant représente une condition préalable à la mise en place d'un système stable à faible risque. Chaque pays doit déterminer d'où proviendra le soutien financier et si un modèle financé de manière centrale lui convient. Au Royaume-Uni, le financement a été fourni par le CMA9. Au Brésil, ce sont les principales institutions financières qui ont financé la mise en place du système de paiement Pix.
- **Interfaces API sécurisées** : Les interfaces API du système bancaire ouvert doivent être entièrement sécurisées. De plus, les cadres API doivent tenir compte de la gestion et du stockage du consentement donné aux tiers, ainsi qu'assurer la communication de l'information relative au renouvellement ou du retrait du consentement aux clients finaux, au besoin. À cet égard, les institutions financières canadiennes gagnent à laisser leurs homologues étrangers prendre la tête du peloton en ce qui concerne l'adoption du système bancaire ouvert, car de nouvelles technologies et des capacités infonuagiques de gestion des identités et des accès sont maintenant facilement accessibles.
- **Authentification du client** : Les sous-produits d'un système bancaire ouvert – comme le service de vérification des noms (Confirmation of Payee) du Royaume-Uni, qui permet de s'assurer que chaque transfert d'argent va à la bonne personne, et dans le bon compte – peuvent contribuer à réduire les cas de fraude par virement électronique, entre autres.
- **Parcours de bout en bout** : Afin d'atténuer les risques, de favoriser l'adoption et d'améliorer la présentation de l'information, un système bancaire ouvert devrait mettre l'accent sur un parcours de bout en bout pour tous les intermédiaires. Cela inclut les clients, mais aussi les tiers fournisseurs, les banques et les organismes de réglementation.

À titre d'exemple, l'autorité fiscale du Royaume-

Uni, le HMRC, a exploré la possibilité de calculer les impôts pour le compte des particuliers dans le cadre de la mise en œuvre du système bancaire ouvert. Lorsqu'il s'agit d'évaluer les avantages et les obligations de conformité d'une nouvelle réglementation liée au système bancaire ouvert, il faut se rappeler qu'elle repose sur le consentement et non sur des politiques obligatoires. Ce sont les clients et les organisations qui choisissent d'utiliser, ou non, les services bancaires ouverts.

4. Avancez un pas à la fois

L'expérience d'autres pays montre qu'il est essentiel de ne pas précipiter l'adoption du système bancaire ouvert. Il faut introduire graduellement les cas d'utilisation, passant de ceux relatifs à l'utilisation des données aux cas portant sur les paiements, puis des cas liés aux paiements uniques immédiats à ceux sur les paiements périodiques variables, par exemple. Les cas d'utilisation concernant les paiements de masse et transfrontaliers viendront avec le temps; les bases doivent d'abord être établies.

Cette approche progressive et échelonnée devrait être appuyée par des programmes de sensibilisation à l'intention des consommateurs, ainsi que par une surveillance et une évaluation continues.

5. Pensez à la vue d'ensemble

L'expérience de différents pays démontre l'importance de donner le coup d'envoi à un écosystème bancaire ouvert dans le cadre d'un mandat de réglementation. Ce point de départ est essentiel pour normaliser et sécuriser l'expérience client. Toutefois, les banques et les institutions financières devraient éviter de considérer avant tout le système bancaire ouvert comme un exercice de conformité. Elles doivent aussi voir au-delà des cas d'utilisation de la monétisation et de la proposition de valeur pour le client, puisque ceux-ci finissent souvent cloisonnés dans des marchés verticaux.

En d'autres termes, le système bancaire ouvert représente un changement structurel fondamental. Il s'agit d'une plateforme horizontale qui fournit aux organisations la technologie nécessaire pour atteindre leurs objectifs globaux en matière de transformation numérique. Par conséquent, de nouvelles perspectives sont de mise : les institutions financières qui souhaitent tirer pleinement parti de la finance ouverte pour créer de la valeur et générer des revenus doivent adopter un nouvel état d'esprit. Qu'elles veuillent mieux comprendre leurs clients, améliorer leur efficacité opérationnelle, réduire les risques ou atteindre un plus grand nombre de clients, les institutions financières devraient considérer le système bancaire ouvert comme un outil de résolution de problèmes indispensable dans leur trousse.

À court terme, le système bancaire ouvert entraînera des perturbations plus importantes sur les détaillants et les grandes sociétés des marchés verticaux. Ceux-ci devront miser sur les données pour accroître la fidélisation des clients, concevoir des produits personnalisés ou offrir davantage d'options de paiement.

À plus long terme, cependant, le système bancaire ouvert rendra possible l'atteinte de nouveaux niveaux de connectivité, ainsi que la création d'infrastructures qui engloberont de nouveaux domaines et permettront d'accéder à d'autres secteurs, comme ceux des soins de santé, des télécommunications et même des médias. En fait, certains pays élargissent déjà le champ d'application du système bancaire ouvert à d'autres cas d'utilisation. En Australie, par exemple, le partage de données s'étend au-delà des comptes en devise et des secteurs financiers : les prêts, les hypothèques, les télécommunications et les services publics sont dorénavant aussi concernés. Au Brésil, on prévoit d'étendre le système bancaire ouvert au secteur de l'assurance.

Il est possible d'établir un cadre de confiance complet au sein duquel le cadre de consentement numérique, qui comprend le partage des données, la vérification des identités et l'initiation des paiements et des actions, favorise la finance intégrée.

De ce point de vue, le système bancaire ouvert contribue à un écosystème financier qui peut être alimenté non seulement par les institutions financières, mais aussi par les consommateurs et les entreprises.

Un modèle canadien pour le système bancaire ouvert

Bien que les cas d'utilisation, les processus de mise en œuvre et les cadres liés au système bancaire ouvert diffèrent d'un pays à l'autre, des facteurs de réussites communs émergent. Les quatre éléments essentiels que doivent prendre en considération les parties prenantes canadiennes sont les suivants :

- **Normalisation** : Créer des règles communes en ce qui concerne les acteurs du secteur, l'accréditation et les processus permettant à des tiers d'adopter des spécifications techniques. De plus, veiller à l'adhésion cohérente aux normes centrales afin d'uniformiser l'expérience client sur le marché.
- **Qualité des données** : Établir un cadre de données résilient et fiable afin que les clients optent pour le système bancaire ouvert.
- **Direction par un organisme central** : Parvenir à un consensus sur ce qui doit changer dans l'écosystème financier et demander la participation d'organismes clés pour susciter ces changements.
- **Point de vue des parties prenantes** : Faciliter l'implication des parties prenantes dans le processus réglementaire, comme dans toute autre transformation sectorielle.

